

Province de Québec  
**Municipalité de Barnston-Ouest**

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Barnston-Ouest, tenue le 5 mars 2018, à 19h30, à la salle du Centre Communautaire sise au 2081 chemin Way's Mills à Barnston-Ouest, à laquelle sont présent(e)s les conseiller(ère)s :

Monsieur Yannick Fecteau	Monsieur Ziv Przytyk
Madame Virginie Ashby	Monsieur Normand Vigneau
Madame Julie Grenier	Madame Cynthia Ferland

*Formant quorum sous la Présidence de monsieur le maire Johnny Pizar.*

*Madame Sonia Tremblay, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité, agit en tant que secrétaire d'assemblée.*

---

*Il est ordonné par résolution du conseil ce qui suit :*

**1. Ouverture de la séance ordinaire du 5 mars 2018**

Monsieur le maire Johnny Pizar, souhaite la bienvenue et, après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la séance à 19h33.

**18 03 025**

**2. Adoption de l'ordre du jour du 5 mars 2018**

**Il est proposé par le conseiller Ziv Przytyk,  
Appuyé par la conseillère Virginie Ashby et il est résolu ;**

Que l'ordre du jour du 5 mars 2018, soit adopté tel que présenté avec l'ajout du point 13.2. Shazamfest – Levée de fonds.

1. **Ouverture**  
Mot de bienvenue du maire
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 février 2018**
4. **Première période de questions**
5. **Suivi de la dernière assemblée**
6. **Correspondance**
  - 6.1. **Invitation, demande d'appui et d'aide financière**
    - 6.1.1. Expo d'Ayer's Cliff
    - 6.1.2. Projet de danse de Maryse Carrier
    - 6.1.3. Laurette Veilleux – Relais pour la vie
    - 6.1.4. Fondation La Frontalière
    - 6.1.5. PÉPINES – Soirée réseautage
    - 6.1.6. Table de concertation des aînés de la MRC de Coaticook
    - 6.1.7. Portes ouvertes de la MRC de Coaticook
7. **Affaires courantes municipales**
  - 7.1. **Dossiers municipaux**
    - 7.1.1. Projet bureau municipal - affectation
    - 7.1.2. Caserne – abattage d'arbres
    - 7.1.3. MRC de Coaticook – Consultation sur le projet de planification stratégique
    - 7.1.4. MRC de Coaticook – Dépôt du Plan d'action 2018 et du Bilan 2017
  - 7.2. **Règlement**
    - 7.2.1. Adoption du Règlement numéro 263-2018 fixant la rémunération des élus pour l'exercice financier 2018 et suivants
8. **Rapport du Maire et des conseillers**
  - 8.1. Rapport des activités à la MRC de Coaticook et autres activités par monsieur le maire

8.2. Rapport des conseillers

**9. Rapport de l'inspecteur municipal et voirie**

9.1. Dépôt du rapport mensuel

**10. Rapport de l'officier municipal en bâtiment et environnement**

10.1. Dépôt du rapport mensuel

**11. Rapport de la directrice générale**

11.1. Dépôt du rapport mensuel de la directrice générale et secrétaire-trésorière

11.2. Résolution PAERRL

11.3. TECQ – Programmation des travaux 2018

**12. Trésorerie**

12.1. Approbation des listes : comptes payés, dépenses incompressibles et comptes à payer

**13 Divers**

13.1. Dépôt Rapport annuel de gestion des matières résiduelles 2017

13.2. Shazamfest – Levée de fonds

**14. Deuxième période de questions**

**15. Levée de la séance ordinaire**

**Adoptée à l'unanimité**

**18 03 026**

**3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 février 2018**

**Il est proposé par le conseiller Normand Vigneau,  
Appuyé par la conseillère Julie Grenier et il est résolu ;**

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 février 2018 soit adopté tel que présenté.

**Adoptée à l'unanimité**

**4. Première période de questions**

Aucune question

**18 03 027**

**6.1.1. Expo d'Ayer's Cliff**

**Il est proposé par le conseiller Yannick Fecteau,  
Appuyé par le conseiller Ziv Przytyk et il est résolu ;**

Que la Municipalité accorde un soutien financier de 75\$ à la Société d'Agriculture du Comté de Stanstead dans le cadre de l'expo d'Ayer's Cliff 2018 ;

Que le conseil municipal autorise la directrice générale à payer cette dépense.

**Adoptée à l'unanimité**

**6.1.2. Projet de danse de Maryse Carrier**

Le conseil municipal a analysé la demande de Madame Carrier concernant le projet de danse avec les aînés. Les membres du conseil trouvent le projet très intéressant. La conseillère Julie Grenier fera le suivi auprès de Madame Carrier et du conseil municipal.

18 03 028

### 6.1.3. Laurette Veilleux – Relais pour la vie

**Il est proposé par la conseillère Virginie Ashby,  
Appuyé par le conseiller Ziv Przytyk et il est résolu ;**

Que la Municipalité accorde un soutien financier de 100\$ à Madame Laurette Veilleux dans le cadre du Relais pour la vie qui se tiendra au Parc Laurence de Coaticook le 9 juin 2018.

Que le conseil municipal autorise la directrice générale à payer cette dépense.

**Adoptée à l'unanimité**

18 03 029

### 6.1.4. Fondation La Frontalière

**Il est proposé par la conseillère Cynthia Ferland,  
Appuyé par la conseillère Virginie Ashby et il est résolu ;**

Que la Municipalité accorde un soutien financier de 75\$ à la Fondation La Frontalière dans le cadre de leur activité de financement annuelle.

Que le conseil municipal autorise la directrice générale à payer cette dépense.

**Adoptée à l'unanimité**

### 6.1.5. PÉPINES – Soirée réseautage

L'organisme Promotion des Estriennes pour initier une nouvelle équité sociale (PÉPINES) organise une soirée de réseautage pour les élues de la région de l'Estrie le 8 mars 2018 à Sherbrooke.

La directrice générale inscrira les conseillères Virginie Ashby, Julie Grenier et Cynthia Ferland à cette activité de réseautage.

18 03 030

### 6.1.6. Table de concertation des aînés de la MRC de Coaticook

**ATTENDU** que la Table de concertation des aînés de la MRC de Coaticook a déposée une demande de commandite pour la location de la salle du Centre Communautaire de Way's Mills ;

**ATTENDU** que le comité de lutte contre la maltraitance envers les aînés de la MRC de Coaticook souhaite présenter la pièce de théâtre *Réveille-toi Arthur*, de la troupe Poivre et Sel, dans le cadre de la journée mondiale de lutte contre la maltraitance envers les personnes aînés (journée du ruban mauve) ;

**ATTENDU** que l'activité vise à rejoindre les aînés de la MRC de Coaticook ;

**Il est proposé par le conseiller Ziv Przytyk,  
Appuyé par la conseillère Virginie Ashby et il est résolu ;**

Que le conseil municipal offre à la Table de concertation des aînés de la MRC de Coaticook de présenter la pièce *Réveille-toi Arthur* au Centre Communautaire de Way's Mills et ce sans frais.

**Adoptée à l'unanimité**

### **6.1.7. Portes ouvertes de la MRC de Coaticook**

L'invitation est déposée aux membres du conseil.

**18 03 031**

#### **7.1.1. Projet bureau municipal - affectation**

**ATTENDU** que la Municipalité a le projet de construire un nouveau bureau municipal ;

**Il est proposé par la conseillère Julie Grenier,  
Appuyé par le conseiller Ziv Przytyk et il est résolu ;**

D'affecter à même le surplus d'exercice se terminant le 31 décembre 2017 un montant de 70 000\$ afin d'augmenter le Fonds de roulement de la Municipalité jusqu'à un montant de 150 000\$.

D'affecter à même le surplus d'exercice se terminant le 31 décembre 2017, un montant de 80 000\$ pour le projet de bureau municipal.

D'autoriser la secrétaire-trésorière à faire les écritures nécessaires afin de donner plein effet à la présente résolution.

**Adoptée à l'unanimité**

**18 03 032**

#### **7.1.2. Caserne – abattage d'arbres**

**ATTENDU** qu'il y a deux arbres qui, à long terme, risquent d'endommager sévèrement la caserne du parc de Way's Mills ;

**ATTENDU** que l'inspecteur municipal en voirie a reçu une soumission au coût de 450\$ de Monsieur Bertrand Charron ;

**Il est proposé par le conseiller Ziv Przytyk,  
Appuyé par la conseillère Virginie Ashby et il est résolu;**

Que le conseil municipal autorise l'abattage des deux arbres au parc de Way's Mills par Monsieur Bertrand Charron pour un montant de 450\$.

Que le conseil municipal autorise la directrice générale à payer cette dépense.

**Adoptée à l'unanimité**

#### **7.1.3. MRC de Coaticook – Consultation sur le projet de planification stratégique**

La directrice générale dépose l'information aux membres du conseil. Tous les commentaires seront reçus par la directrice générale. Cette dernière transmettra l'information à la MRC de Coaticook, s'il y a lieu.

#### **7.1.4. MRC de Coaticook – Dépôt du Plan d'action 2018 et du Bilan 2017**

L'information est déposée aux membres du conseil.

**18 03 033**

#### **7.1.2. Adoption du Règlement numéro 263-2018 fixant la rémunération des élus pour l'exercice financier 2018 et les suivants**

**ATTENDU** qu'un avis de motion a été donné à la séance ordinaire du Conseil

tenue le 5 février 2018, par le conseiller Normand Vigneau ;

**ATTENDU** que le conseiller Normand Vigneau a présenté le projet de Règlement numéro 263-2018 fixant la rémunération des élus pour l'exercice financier 2018 et les suivants aux membres du conseil ;

**Il est proposé par le conseiller Ziv Przytyk,  
Appuyé par la conseillère Virginie Ashby et il est résolu ;**

D'approuver et d'adopter le Règlement numéro 263-2018 *fixant la rémunération des élus pour l'exercice financier 2018 et les suivants* tel que présenté.

D'enregistrer et de copier ledit règlement au long au Livre des règlements de la Municipalité, sous le numéro 263-2018, et en conséquence, signé par le maire et la secrétaire-trésorière, et déposé sous la garde de cette dernière.

**Adoptée à l'unanimité**

**8.1. Rapport des activités à la MRC de Coaticook et autres activités par monsieur le maire**

Monsieur le maire fait part au conseil de ses diverses activités.

**8.2. Rapport des conseillers**

Les conseillers font rapport au conseil de leurs diverses activités.

**9.1. Rapport de l'inspecteur municipal et de voirie**

Dépôt du rapport mensuel de l'inspecteur pour le mois de février 2018.

**10.1. Rapport de l'officier municipal en bâtiment et environnement**

Dépôt du rapport mensuel de l'officier municipal pour le mois de février 2018.

**11.1. Rapport de la directrice générale**

Dépôt du rapport de la directrice générale, secrétaire-trésorière pour le mois de février 2018.

**18 03 034**

**11.2. Résolution PAERRL**

**ATTENDU** que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 317 419\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2017 ;

**ATTENDU** que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

**POUR CES MOTIFS**

**Il est proposé par la conseillère Julie Grenier,  
Appuyé par la conseillère Virginie Ashby et il est résolu ;**

Que la Municipalité de Barnston-Ouest informe le ministère des Transports, de

la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

**Adoptée à l'unanimité**

18 03 035

### **11.3. TECQ – Programmation des travaux 2018**

**ATTENDU** que la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018 ;

**ATTENDU** que la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire ;

#### **POUR CES MOTIFS**

**Il est proposé par le conseiller Normand Vigneau,  
Appuyé par la conseillère Cynthia Ferland et il est résolu ;**

Que la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle.

Que la municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018.

Que la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Que la municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28\$ par habitant par année, soit un total de 140\$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme.

Que la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation des travaux approuvée par la présente résolution.

Que la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation des travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

**Adoptée à l'unanimité**

18 03 036

### **12.1. Approbation des listes : comptes payés, dépenses incompressibles et comptes à payer**

**ATTENDU** que la secrétaire-trésorière a remis aux membres du conseil les listes détaillées des comptes payés, des dépenses incompressibles et des comptes à payer, à savoir :

A) Comptes payés au 5 février 2018 – 18-02-023	70 377.82\$
B) Dépenses incompressibles – février 2018	4 044.91\$
C) Salaires février 2018	8 166.30\$
D) Comptes à payer au 5 mars 2018	67 088.68\$

**ATTENDU** que la secrétaire-trésorière met à la disposition du conseil municipal toutes les factures relativement à B, C et D ;

**À CES CAUSES,**

**Il est proposé par la conseillère Virginie Ashby,  
Appuyé par le conseiller Yannick Fecteau et il est résolu ;**

D'approuver les comptes tels que décrits dans lesdites listes, pour un montant de 79 299.89\$, d'en autoriser leur paiement conformément aux autorisations des dépenses, et en conséquence une telle approbation vaut pour chacune des dépenses.

**Adoptée à l'unanimité**

### **13.1. Dépôt Rapport annuel de gestion des matières résiduelles 2017**

L'information est déposée aux membres du conseil.

18 03 037

### **13.2. Shazamfest – Levée de fonds**

**ATTENDU** que Monsieur Ziv Przytyk désire tenir une activité de levée de fonds pour le Shazamfest, le samedi 19 mai 2018 sur le site du Shazamfest ;

**ATTENDU** que le conseil municipal soutient les efforts de Monsieur Przytyk quant à la tenue du Shazamfest ;

**ATTENDU** que l'organisateur s'engage à respecter le règlement numéro 238-2012, relatif à l'administration et à la gestion des événements spéciaux ;

**Il est proposé par la conseillère Julie Grenier,  
Appuyé par la conseillère Cynthia Ferland et il est résolu ;**

D'appuyer la demande de Monsieur Ziv Przytyk.

**Adoptée à l'unanimité**

18 03 038

### **15. Levée de la séance ordinaire du 5 mars 2018**

**Il est proposé par le conseiller Ziv Przytyk,  
Appuyé par la conseillère Virginie Ashby et il est résolu ;**

Que la séance ordinaire du conseil municipal soit levée, il est 20h07.

**Adoptée à l'unanimité**

« En signant le présent procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions qu'il contient conformément à l'article 142 du *Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1)*. »

---

**MAIRE**

---

**DIRECTRICE GENERALE ET SEC-TRES.**